

N°DCA-2019-019

- Membres
théoriques : 17
- Membres en
exercice : 17
- Membres présents :
10
- Pouvoir :
1
- Votants :
11

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2018

Le 04 juin 2019, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 21 mai 2019, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur Sébastien TASSERIE.

Le quorum étant atteint (9 membres) avec 10 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Étaient présents : Monsieur Sébastien TASSERIE, Président,

I. Membres du Conseil d'administration avec voix délibérative :

Titulaires

Mmes Sophie ALLAIS, Pierrette CANU, Florence DURANDE, Virginie LUCOT-AVRIL.
MM. Bastien CORITON, Michel LEJEUNE.

Suppléants

Mme Maria-Dolorès GAUTIER-HURTADO.
MM. Christian DUVAL, Philippe LEROY.

II. Membres avec voix consultative :

MM. le Colonel hors classe Jean-Yves LAGALLE, Directeur départemental, le Colonel hors classe Marc VITALBO, Directeur départemental adjoint, le Colonel Thierry SENEZ, le Lieutenant André GUEROULT, le Caporal Thomas BRU, Pascal GRESSER, Payeur départemental.

III. Membre de droit :

M. Benoît LEMAIRE, Directeur de Cabinet.

IV. Pouvoir :

Madame Florence THIBAudeau RAINOT à Monsieur Sébastien TASSERIE.

Étaient absents excusés :

Mmes Chantal COTTEREAU, Blandine LEFEBVRE – représentée, Florence THIBAudeau RAINOT.
MM. Eric BLOND, Guillaume COUTEY, Didier REGNIER, Jean-Pierre THEVENOT, le Commandant Samuel PERDRIX, le Commandant Hervé TESNIERE, le Lieutenant Hervé PASQUIER.

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

Vu :

- *le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.1612-12,*
- *l'instruction budgétaire et comptable M61.*

*

**

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'exercice.

Ainsi, l'ordonnateur doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées en établissant le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes,
- présente les résultats comptables de l'exercice,
- est soumis, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Il est proposé au Conseil d'administration, réuni sous la présidence de l'un de ses membres :

- de prendre acte de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2018, dressé par M. André GAUTIER, Président, lequel s'étant retiré ;
- de constater, aussi bien pour la comptabilité principale que pour le compte annexe du service restauration du Sdis 76, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser ;
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL						
Résultats reportés		1 501 264,61		10 202 240,35		11 703 504,96
Opérations de l'exercice	7 986 656,45	9 664 061,71	83 524 892,47	87 543 308,23	91 511 548,92	97 207 369,94
TOTAUX	7 986 656,45	11 165 326,32	83 524 892,47	97 745 548,58	91 511 548,92	108 910 874,90
Résultats de clôture		3 178 669,87		14 220 656,11		17 399 325,98
Restes à réaliser	4 596,22	41 800,00			4 596,22	41 800,00
TOTAUX CUMULES	7 991 252,67	11 207 126,32	83 524 892,47	97 745 548,58	91 516 145,14	108 952 674,90
RESULTATS DEFINITIFS		3 215 873,65		14 220 656,11		17 436 529,76
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE RESTAURATION						
Résultats reportés		3 481,54				3 481,54
Opérations de l'exercice	19 533,09	22 295,28	709 041,47	709 041,47	728 574,56	731 336,75
TOTAUX	19 533,09	25 776,82	709 041,47	709 041,47	728 574,56	734 818,29
Résultats de clôture		6 243,73				6 243,73
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	19 533,09	25 776,82	709 041,47	709 041,47	728 574,56	734 818,29
RESULTATS DEFINITIFS		6 243,73				6 243,73
CONSOLIDATION DES RESULTATS						
Résultats reportés		1 504 746,15		10 202 240,35		11 706 986,50
Opérations de l'exercice	8 006 189,54	9 686 356,99	84 233 933,94	88 252 349,70	92 240 123,48	97 938 706,69
TOTAUX	8 006 189,54	11 191 103,14	84 233 933,94	98 454 590,05	92 240 123,48	109 645 693,19
Résultats de clôture		3 184 913,60		14 220 656,11		17 405 569,71
Restes à réaliser	4 596,22	41 800,00			4 596,22	41 800,00
TOTAUX CUMULES	8 010 785,76	11 232 903,14	84 233 933,94	98 454 590,05	92 244 719,70	109 687 493,19
RESULTATS DEFINITIFS		3 222 117,38		14 220 656,11		17 442 773,49

Les documents budgétaires joints répondent aux exigences du cadre légal de l'instruction comptable et budgétaire M61.

Le support annexé au présent rapport a vocation, quant à lui, à synthétiser les données issues de ces documents budgétaires.

*
* *

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration adoptent à l'unanimité ce dossier.

Le président du conseil d'administration,

André GAUTIER

**PRESENTATION SYNTHETIQUE
DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2018**

La consolidation des résultats des deux budgets, restes à réaliser inclus, fait apparaître qu'en 2018 le Sdis76 a réalisé :

- 92,2 M € de dépenses réparties comme suit :
 - 84,2 M € en fonctionnement,
 - 8 M € en investissement.

- 109,7 M € de recettes selon la répartition suivante :
 - 98,5 M € en fonctionnement,
 - 11,2 M € en investissement.

*

* *

BUDGET PRINCIPAL

I - Section de fonctionnement

Le solde de la section d'exploitation est excédentaire de 4,018 M€ au terme de l'exercice 2018, dans une proportion supérieure aux prévisions exposées, en raison d'éléments conjoncturels constatés au cours de l'année tant au niveau des recettes que des dépenses.

A) Les recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement de 2018 s'élèvent à 97,746 M€ et sont en progression de 2,60 % par rapport à celles de 2017 :

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Taux de réalisation
70	Produits des services	978 725,00 €	1 639 771,79 €	167,54%
74	Contributions et participations	83 441 537,00 €	83 468 450,08 €	100,03%
75	Autres produits de gestion courante	9 000,00 €	57 828,94 €	642,54%
013	Atténuations de charges	905 311,00 €	910 172,53 €	100,54%
	Total recettes/gestion des services	85 334 573,00 €	86 076 223,34 €	100,87%
77	Produits exceptionnels*	172 223,93 €	324 230,01 €	188,26%
	Total recettes réelles de fonctionnement	85 506 796,93 €	86 400 453,35 €	101,05%
042	Opérations d'ordre de transfert	1 135 560,06 €	1 142 854,88 €	100,64%
	Total des opérations d'ordre budgétaire	1 135 560,06 €	1 142 854,88 €	100,64%
002	Résultat de fonct. reporté	10 202 240,35 €	10 202 240,35 €	100,00%
	Total général recettes fonctionnement	96 844 597,34 €	97 745 548,58 €	100,93%

* ouverture des crédits liée au stade budgétaire des cessions différente de la maquette budgétaire en raison de l'incapacité du prestataire Berger-Levrault (logiciel SEDIT) à appliquer correctement la nomenclature M61.

Cette évolution est la traduction de la volonté du service d'impulser une dynamique de progression de ses recettes, qui a été amplifiée par certains événements intervenus au cours de l'exercice.

Conformément aux prévisions, outre l'indexation de l'enveloppe globale des contributions du bloc communal et des tarifications pour les prestations proposées suivant l'inflation (+ 1 %), le service a perçu, dans le cadre de la convention de partenariat signée avec le Département, une augmentation de sa contribution à hauteur de + 300 K €.

De surcroît, le Service a bénéficié d'une progression non-attendue d'autres postes de recettes concentrés au chapitre 70 « produit des services ».

Il s'agit :

- des remboursements des traitements et frais accessoires par les organismes auprès desquels certains personnels ont été mis à disposition (l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers - ENSOSP, de l'état-major de zone de défense et de sécurité en Nouvelle-Calédonie ou encore de la Direction Générale de la Sécurité Civile et la Gestion de Crises - DGSCGC) : pour près de + 491 K€ ;
- des facturations pratiquées auprès d'autres Sdis s'agissant des frais de formation dans le cadre des départs volontaires avant 3 ans de service : pour près de + 198 K€.

Si les mutations de certains personnels sont génératrices de recettes, cela se double en général, parallèlement, par une minoration des dépenses de fonctionnement.

B) Les dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations 2018	Taux de réalisation 2018
011	Charges à caractère général	9 858 697,00 €	9 493 440,03 €	96,30%
012	Charges de personnel	68 176 857,00 €	65 545 178,84 €	96,14%
65	Autres charges de gestion courante	963 038,00 €	902 161,05 €	93,68%
	Total dépenses /gestion des services	78 998 592,00 €	75 940 779,92 €	96,13%
66	Charges financières	19 000,00 €	17 859,74 €	94,00%
67	Charges exceptionnelles	56 750,00 €	41 094,75 €	72,41%
68	Dotations aux provisions	150 500,00 €	150 500,00 €	100,00%
022	Dépenses imprévues	5 830 856,35 €	- €	0,00%
	Total dépenses réelles de fonctionnement	85 055 698,35 €	76 150 234,41 €	89,53%
023	Virement à la section d'invest.	4 280 000,00 €	- €	0,00%
042	Opérations d'ordre entre sections *	7 508 898,99 €	7 374 658,06 €	98,21%
	Total des opérations d'ordre budgétaire	11 788 898,99 €	7 374 658,06 €	62,56%
	Total général dépenses fonctionnement	96 844 597,34 €	83 524 892,47 €	86,25%

* ouverture des crédits liée au stade budgétaire des cessions différente de la maquette budgétaire en raison de l'incapacité du prestataire Berger-Levrault (logiciel SEDIT) à appliquer correctement la nomenclature M61.

Le montant des dépenses réalisées en 2018 s'élève à 83,525 M€, en diminution de 1,81% par rapport à 2017, soit une réduction de charges de près de 1,540 M€.

Le taux de réalisation global des dépenses réelles, quant à lui, proche de celui de l'an passé, semble de prime abord perfectible.

Néanmoins, ces constats doivent être nuancés.

Hormis sur le chapitre 012, les taux d'exécution des chapitres de charges de gestion sont en progression par rapport à 2017 :

Libellé	Taux de réalisation 2017	Taux de réalisation 2018
Charges à caractère général	95,82%	96,30%
Charges de personnel	97,58%	96,14%
Autres charges de gestion courante	87,77%	93,68%
Total dépenses /gestion des services	97,22%	96,13%

C'est le signe de meilleures prévisions au niveau des charges courantes.

Il faut se rappeler, qu'en dépit des mesures prises par le Service, l'impossibilité de pourvoir certains postes en 2018 a conduit à minorer fortement le poids des charges de personnels, qui connaissent même une diminution de 1,407 M€ par rapport à 2017.

Ces éléments déjà explicités lors des précédentes réunions du Conseil d'administration ont pesé dans la dégradation du taux de réalisation de ce chapitre de dépenses.

D'ailleurs, il faut souligner qu'une fois retraité des charges de personnel, le volume d'économie réalisé sur l'exercice 2018 s'établit à près de 122 K€.

En définitive, il importe principalement de comparer le résultat d'exécution par rapport aux différents engagements souscrits :

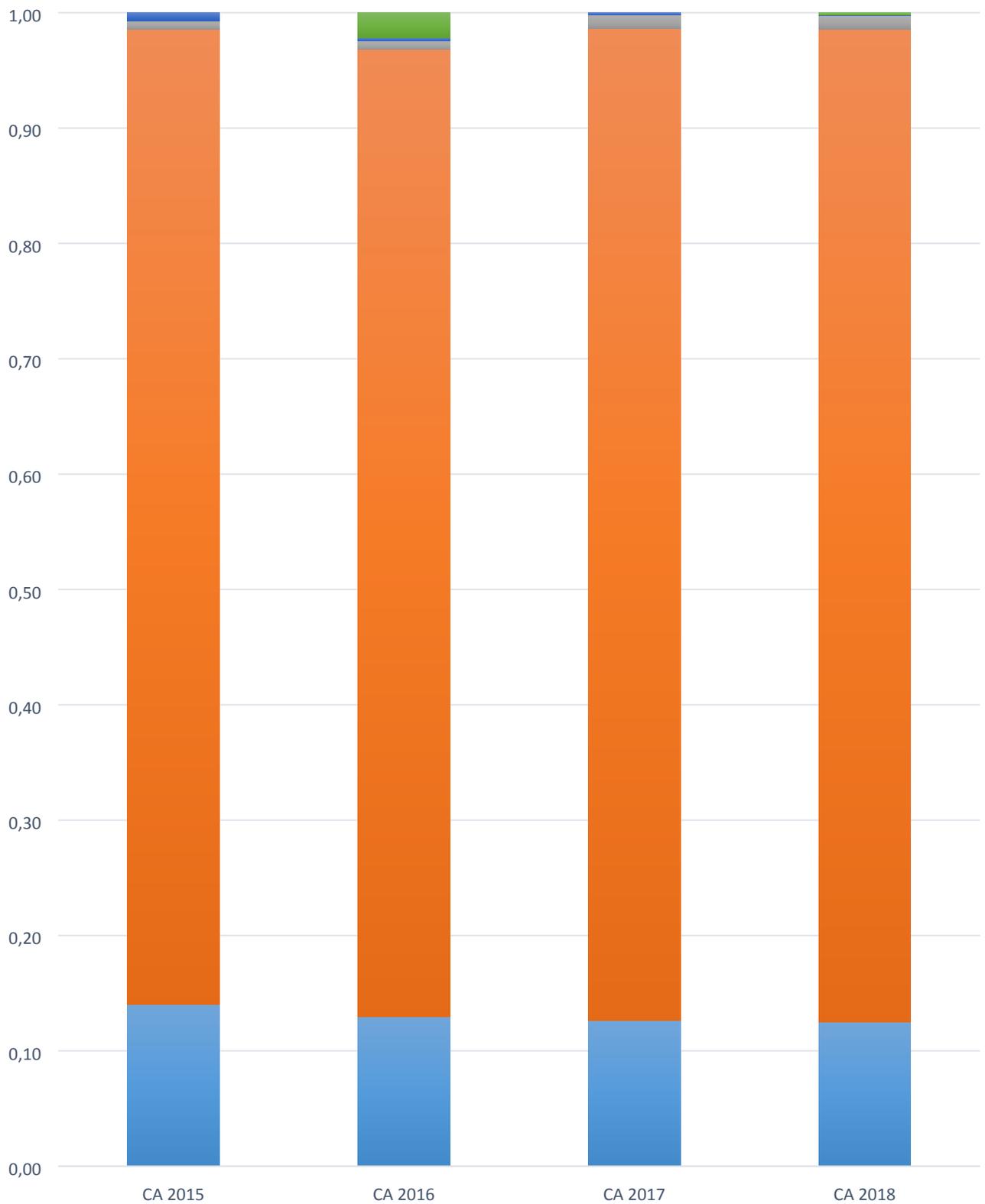
- les objectifs fixés par la feuille de route du Président du Conseil d'administration au Directeur départemental pour 2018-2020 sont tenus :

Objectifs de la feuille de route	Plafond 2018	Réalisations
Dépenses à caractère général	9 500 000,00 €	9 493 440,03 €
Charges de personnels	70 000 000,00 €	65 545 178,84 €

- les objectifs de la convention de partenariat avec le Conseil départemental de Seine-Maritime sont tenus :

Objectifs convention CD76/Sdis76	Evolution plafonnée par rapport au Compte Administratif 2017	Plafond 2018	Réalisations 2018
Plafond charges de personnels	1,40%	67 890 013,08 €	65 545 178,84 €
Plafond des dépenses de fonctionnement	1,50%	86 340 430,54 €	83 524 892,47 €

Evolution de la répartition des dépenses réelles de fonctionnement par nature budgétaire



011-CHARGES A CARACTERE GENERAL

012 -FRAIS DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES

65 -AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

66 -CHARGES FINANCIERES

67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES

68- DOTATIONS AUX PROVISIONS

II - Section d'investissement

Au terme de l'exercice 2018, le solde de la section d'investissement est positif à hauteur de 1,677 M€ (hors restes à réaliser et résultat 2017 reporté).

Si cet excédent est proche de celui escompté, il est avant tout le résultat d'une adaptation de la stratégie d'emprunt pour faire face à un taux de mise en œuvre des opérations immobilières qui mériterait d'être amélioré.

A) Les dépenses d'investissement :

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser (RAR)	Taux de réalisation	Taux avec RAR
10	Dotations, fonds divers et réserves	476,94 €	476,94 €	- €	100,00%	100,00%
16	Emprunts et dettes assimilées	101 000,00 €	100 158,58 €	- €	99,17%	99,17%
20	Immobilisations incorporelles	44 218,40 €	11 730,60 €	2 606,40 €	26,53%	32,42%
21	Immobilisations corporelles	201 180,14 €	194 782,70 €	1 989,82 €	96,82%	97,81%
23	Immobilisations en cours	4 280 000,00 €	- €	- €	0,00%	0,00%
27	Autres immobilisations financières	2 000,00 €	1 763,59 €	- €	88,18%	88,18%
	Chapitre programme équipt en AP	8 447 260,69 €	6 192 420,40 €	- €	73,31%	73,31%
020	Dépenses imprévues	939 545,39 €	- €	- €	0,00%	0,00%
	Total dépenses réelles investissement	14 015 681,56 €	6 501 332,81 €	4 596,22 €	46,39%	46,42%
040	Opé. d'ordre transfert entre sections *	1 135 560,06 €	1 142 854,88 €	- €	100,64%	100,64%
041	Opérations patrimoniales	350 000,00 €	342 468,76 €	- €	97,85%	97,85%
	Total des opérations d'ordre budgétaire	1 485 560,06 €	1 485 323,64 €	- €	99,98%	99,98%
	Total général dépenses investissement	15 501 241,62 €	7 986 656,45 €	4 596,22 €	51,52%	51,55%

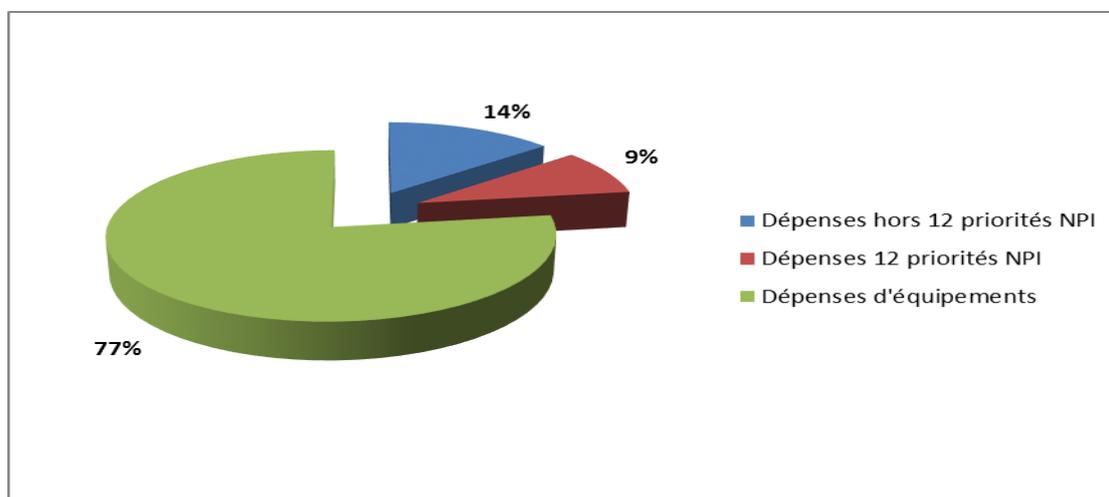
* ouverture des crédits liée au stade budgétaire des cessions différente de la maquette budgétaire en raison de l'incapacité du prestataire Berger-Levrault (logiciel SEDIT) à appliquer correctement la nomenclature M61.

En première lecture, le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement est critique en ce qu'il est inférieur à 50% des crédits ouverts.

Cependant, une fois retraité du chapitre 020 « dépenses imprévues » et du chapitre 23 « immobilisations en cours », chapitres sur lesquels ont été positionnés des crédits pour faire face au financement de projets futurs, le véritable taux de réalisation des dépenses réelles s'établit à près de 74 % ; ce qui est moins alarmant.

Il convient de souligner que plus de 95 % des dépenses réelles d'investissement réalisées relèvent d'une autorisation de programme (AP) qui compose le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).

Les autorisations de programmes se ventilent en trois catégories :



Et selon le détail suivant :

CATEGORIE	N° AP	Libellé de l'AP	Crédits ouverts	Réalisations	Taux de réalisation
P R O P R I T É S	201000006	Groupement ouest	76 000,00 €	22 823,89 €	30,03%
	201200001	Plateau technique de formation	15 000,00 €	4 017,60 €	26,78%
	201400006	CIS Forges les Eaux	801,96 €	801,96 €	100,00%
	201400008	CIS La Mailleraye sur Seine	2 430,00 €	2 430,00 €	100,00%
	201400010	Réaménagement des locaux de la Direction	103 734,30 €	93 804,67 €	90,43%
	201600006	Réfection et aménagement du patrimoine bâti	350 000,00 €	258 774,65 €	73,94%
	201700001	Travaux au Centre Départemental de Formation	76 000,00 €	1 364,87 €	1,80%
	201700002	Reconstruction maison à feu	445 000,00 €	297 392,33 €	66,83%
	201700003	Réhabilitation et aménagement du CIS Cany	442 000,00 €	12 944,40 €	2,93%
	201800001	Sécurité dans les établissements du Sdis	300 000,00 €	23 388,41 €	7,80%
	201800002	Développement durable et économies d'énergie	166 000,00 €	141 477,35 €	85,23%
12 PRIORITES NPI*	201400009	CIS Montivilliers	25 000,00 €	16 487,23 €	65,95%
	201400012	Construction du CIS Le Havre Sud	170 400,00 €	103 363,38 €	60,66%
	201700004	Construction CIS Duclair	460 000,00 €	428 820,37 €	93,22%
	201800003	Construction CIS Fécamp*	1 100,00 €	- €	0,00%
Sous-total dépenses immobilières			2 633 466,26 €	1 407 891,11 €	53,46%
E Q U I P E M E N T S	201300002	Modernisation des outils informatiques	377 000,00 €	197 683,60 €	52,44%
	201500001	Acquisitions de matériels roulants	1 708 000,00 €	1 291 533,34 €	75,62%
	201500003	Refonte du Système de Gestion Opérationnelle	841 661,43 €	841 661,43 €	100,00%
	201600001	Acquisition de moyens équipes spécialisés	479 750,00 €	352 442,98 €	73,46%
	201600002	Acquisition de matériels opérationnels	1 145 300,00 €	1 070 162,99 €	93,44%
	201600003	Acquisition de matériels non opérationnels	114 200,00 €	97 466,24 €	85,35%
	201600004	Reconditionnement, aménagement, maintenance et équipements des matériels roulants	573 234,00 €	563 975,25 €	98,38%
	201600005	Acquisition de mobiliers	35 000,00 €	34 597,53 €	98,85%
	201600007	Renouvellement des matériels SSSM	71 726,00 €	39 334,74 €	54,84%
201600008	Maintien en état de fonctionnement du système global d'information	467 923,00 €	295 671,19 €	63,19%	
Sous-total dépenses d'équipements			5 813 794,43 €	4 784 529,29 €	82,30%
TOTAL DES CREDITS DE PAIEMENT			8 447 260,69 €	6 192 420,40 €	73,31%

*Nouvelle Politique Immobilière

L'année 2018 a vu plusieurs autorisations de programme faire l'objet d'une clôture financière. On peut citer à ce titre :

- en matière immobilière : les AP relatives au Cis de Forges les Eaux, de La Mailleraye sur Seine (commune nouvelle de Arelaune-en Seine) et l'état-major du Groupement Est ;
- en matière d'équipement : l'AP de Refonte du Système de Gestion Opérationnelle (SGO).

Suivant les règles de gestion comptable, ces dépenses verront d'ailleurs leur amortissement démarrer en 2019.

Les dépenses d'équipement non contenues dans une autorisation de programme s'élèvent, quant à elles, à 212 873,11 € (y compris les restes à réaliser). Elles couvrent principalement les frais d'insertion et les besoins en matériel médical, aux chapitres 20 et 21.

B) Les recettes d'investissement :

Le montant des recettes réalisées sur l'exercice se chiffre à 11,165 M€ (hors restes à réaliser).

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser (RAR)	Taux de réalisation	Taux avec RAR
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 811 643,42 €	1 808 997,92 €	- €	99,85%	99,85%
13	Subventions d'investissement	162 657,53 €	127 148,02 €	41 800,00 €	78,17%	103,87%
16	Emprunts	- €	- €	- €	0,00%	0,00%
23	Immobilisations en cours	- €	10 148,95 €	- €	NC	NC
27	Autres immobilisations financières	- €	640,00 €	- €	NC	NC
024	Produits de cessions d'immobilisations*	- 148 898,99 €	- €	- €	0,00%	0,00%
	Total recettes réelles investissement	1 825 401,96 €	1 946 934,89 €	41 800,00 €	106,66%	108,95%
021	Virement de la section de fonct.	4 280 000,00 €	- €	- €	0,00%	0,00%
040	Opérations d'ordre entre sections*	7 508 898,99 €	7 374 658,06 €	- €	98,21%	98,21%
041	Opérations patrimoniales	350 000,00 €	342 468,76 €	- €	97,85%	97,85%
	Total des opérations d'ordre budgétaire	12 138 898,99 €	7 717 126,82 €	- €	63,57%	63,57%
001	Solde d'exécution reporté	1 501 264,61 €	1 501 264,61 €	- €	100,00%	100,00%
	Total général recettes investissement	15 465 565,56 €	11 165 326,32 €	41 800,00 €	72,19%	72,47%

* ouverture des crédits liée au stade budgétaire des cessions différente de la maquette budgétaire en raison de l'incapacité du prestataire Berger-Levrault (logiciel SEDIT) à appliquer correctement la nomenclature M61.

En complément de la dotation aux amortissements, l'encaissement des seules recettes traditionnelles (Fonds de Compensation de la TVA – FCTVA – et subvention des partenaires) ont assuré le financement des dépenses investissements.

En conséquence, par décision modificative, le Service a volontairement choisi de ne pas recourir à l'emprunt sur l'exercice 2018.

Les éléments détaillés de composition de la dette sont disponibles en annexe du compte administratif du budget principal.

*
* *

BUDGET ANNEXE RESTAURATION

I - Section de fonctionnement

A) Les dépenses de fonctionnement :

L'arrêté des comptes du budget annexe présente un niveau de dépenses de fonctionnement de 709 041,47 €, en diminution de 7,64 % (-58 626,43 €) par rapport à l'année précédente.

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Taux de Réalisation
011	Charges à caractère général	373 457,00 €	340 953,82 €	91,30%
012	Charges de personnel	381 045,00 €	355 551,15 €	93,31%
65	Autres charges de gestion courante	10,00 €	0,70 €	7,00%
	Total dépenses de gestion des services	754 512,00 €	696 505,67 €	92,31%
67	Charges exceptionnelles	250,00 €	40,52 €	16,21%
022	Dépenses imprévues	9 300,00 €	- €	0,00%
	Total dépenses réelles de fonctionnement	764 062,00 €	696 546,19 €	91,16%
023	Virement à la section d'invest.	- €	- €	NC
042	Opérations d'ordre entre sections*	14 377,00 €	12 495,28 €	86,91%
	Total des opérations d'ordre budgétaire	14 377,00 €	12 495,28 €	86,91%
	Total général dépenses fonctionnement	778 439,00 €	709 041,47 €	91,09%

*ouverture des crédits liée au stade budgétaire des cessions différente de la maquette budgétaire en raison de l'incapacité du prestataire Berger-Levrault (logiciel SEDIT) à appliquer correctement la nomenclature M61.

Les réductions de dépenses sont concentrées sur deux chapitres :

1) Les charges à caractère général :

Le taux de réalisation des dépenses de gestion est en retrait de 2,71 points par rapport à 2017. Ceci s'explique principalement par la baisse de fréquentation sur les sites de la Direction départementale et du Centre Départemental de Formation (CDF).

En effet, le Service a été contraint de fermer la restauration proposée au niveau de la Direction pendant trois semaines afin d'effectuer les travaux nécessaires à la mise en conformité de l'espace plonge. La solution alternative mise en œuvre, constituée de plateaux-repas froids préparés par un prestataire extérieur, n'a pas permis de conserver le même nombre de couverts servis.

Par ailleurs, outre l'organisation d'une seule formation initiale sur le site du CDF au lieu de deux plus traditionnellement, le Service a choisi d'appliquer les possibilités d'optimisation du contrat souscrit avec le gestionnaire de la restauration sur le site en procédant à la fermeture de la restauration lors des périodes de faible activité (exemple : vacances de Noël, ponts du mois de mai...) et permettant ainsi de dégager une économie de près de 4 000 € HT pour 18 jours de fermeture.

Enfin, l'intégration des produits spécifiques à la restauration dans la nouvelle mise en concurrence relative aux produits d'entretien a permis de dégager un meilleur rapport qualité / prix.

2) Les charges de personnel :

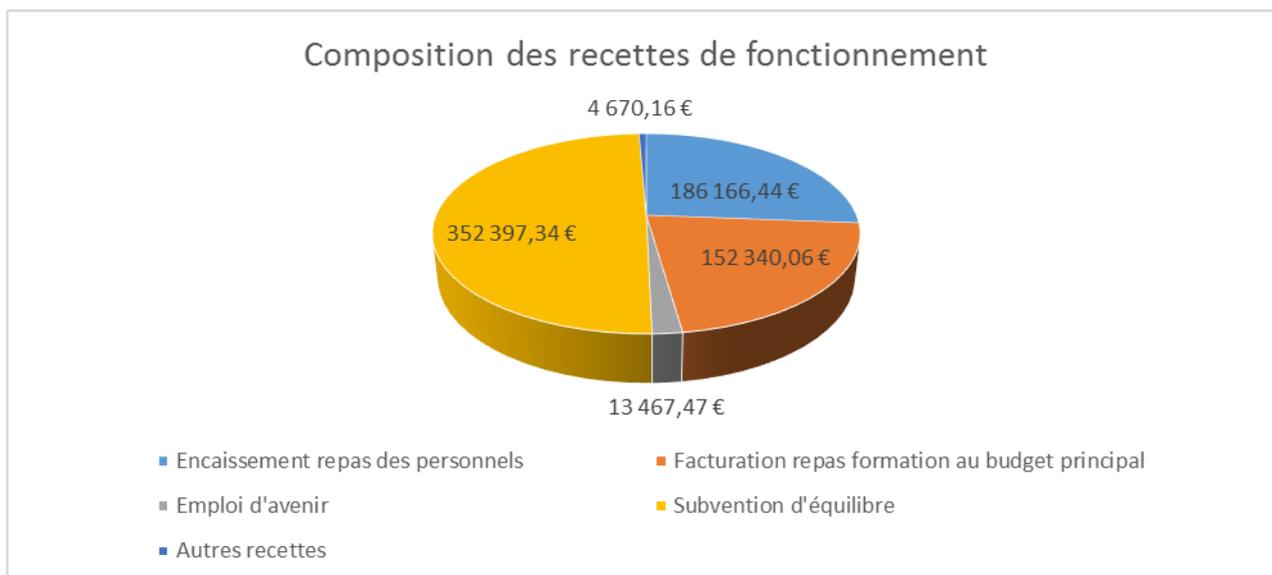
En dépit de la suppression, courant 2017, d'un équivalent temps plein (ETP) correspondant en fait à 2 agents à temps non complet, les crédits 2018 avaient été maintenus pour être en capacité de mobiliser du personnel intérimaire en cas de nécessité. Cette solution a été mise en œuvre dans des proportions très limitées, générant ainsi une non-consommation des crédits.

B) Les recettes de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Taux de Réalisation
70	Produits des services	379 096,00 €	338 506,50 €	89,29%
74	Contributions et participations	13 322,00 €	13 467,47 €	101,09%
75	Autres produits de gestion courante	384 844,00 €	352 397,34 €	91,57%
013	Atténuations de charges	- €	2 386,20 €	NC
Total recettes de gestion des services		777 262,00 €	706 757,51 €	90,93%
77	Produits exceptionnels*	640,00 €	1 746,96 €	272,96%
042	Opérations d'ordre entre sections*	537,00 €	537,00 €	100,00%
Total des opérations d'ordre budgétaire		1 177,00 €	2 283,96 €	194,05%
002	Solde d'exécution reporté	-	-	NC
Total général recettes fonctionnement		778 439,00 €	709 041,47 €	91,09%

*ouverture des crédits liée au stade budgétaire des cessions différente de la maquette budgétaire en raison de l'incapacité du prestataire Berger-Levrault (logiciel SEDIT) à appliquer correctement la nomenclature M61.

Les principales ressources du budget annexe sont la subvention d'équilibre, tracée au chapitre 75, et les produits des services (chapitre 70).



Les principaux produits des services sont essentiellement composés :

- des encaissements des repas du personnel pour 186 K €,
- de la facturation des repas de formation au budget principal pour 152 K €.

Néanmoins, de manière concomitante à la baisse de fréquentation déjà explicitée, ces deux postes de recettes ont connus une baisse notable par rapport à l'exercice précédent.

II - Section d'Investissement

A) Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement s'élèvent quant à elles à 19 533,09 € sur l'année 2018.

Sur ce budget, les réalisations fluctuent en fonction du besoin de renouvellement des matériels.

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser (RAR)	Taux de réalisation	Taux avec RAR
21	Immobilisations corporelles	22 100,00 €	18 996,09 €	- €	85,96%	85,96%
020	Dépenses imprévues	1 081,54 €	-	- €	0,00%	0,00%
Total dépenses réelles d'investissement		23 181,54 €	18 996,09 €	- €	81,94%	81,94%
040	Opérations d'ordre entre sections	537,00 €	537,00 €	- €	100,00%	100,00%
Total des opérations d'ordre budgétaires		537,00 €	537,00 €	- €	100,00%	100,00%
Total général dépenses investissement		23 718,54 €	19 533,09 €	- €	82,35%	82,35%

B) Les recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement s'élèvent quant à elles à 25 776,82 € sur l'année 2018.

Elles sont principalement constituées de la dotation aux amortissements.

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser (RAR)	Taux de réalisation	Taux avec RAR
21	Immobilisations corporelles	6 500,00 €	9 800,00 €	- €	150,77%	150,77%
Total recettes réelles d'investissement		6 500,00 €	9 800,00 €	- €	150,77%	150,77%
040	Opérations d'ordre entre sections*	14 377,00 €	12 495,28 €	- €	86,91%	86,91%
Total des opérations d'ordre budgétaires		14 377,00 €	12 495,28 €	- €	86,91%	86,91%
001	Solde d'exécution reporté	3 481,54 €	3 481,54 €	- €	100,00%	100,00%
Total général recettes investissement		24 358,54 €	25 776,82 €	- €	105,82%	105,82%

*ouverture des crédits liée au stade budgétaire des cessions différente de la maquette budgétaire en raison de l'incapacité du prestataire Berger-Levrault (logiciel SEDIT) à appliquer correctement la nomenclature M61.